

Rapport d'activité 2021

Le bilan et les ambitions de l'Agefiph pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Bagneux
Jeudi 12 mai 2022,

Communiqué de presse

A l'occasion d'une conférence de presse consacrée à la présentation du dernier rapport d'activité de l'Agefiph, **Christophe Roth, son président, et Didier Eyssartier, son directeur général, sont revenus sur le bilan chiffré et les faits marquants de l'année écoulée.**

En 2021, l'Agefiph a engagé 530,8 millions d'euros, dont 9,8 millions au titre des mesures d'aides exceptionnelles liées à la crise, pour soutenir la formation, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle s'est mobilisée aux côtés des entreprises mais aussi auprès de nombreux acteurs publics et privés de l'emploi, de la formation et de la santé au travail.

Alors qu'est observée une hausse des embauches et des maintiens dans l'emploi et que le chômage des personnes en situation de handicap est à son plus bas niveau depuis 5 ans, l'Agefiph s'organise pour amplifier cette tendance avec l'objectif de faire évoluer significativement le taux d'emploi direct.

Une des ambitions de l'Agefiph : dépasser 4% de taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap dans le secteur privé d'ici 2024

Pour y parvenir, elle poursuivra **son soutien actif aux politiques publiques en faveur de l'inclusion et de l'emploi**, grâce à une **articulation de son offre d'aides financières et de services** avec les dispositifs ouverts à l'ensemble des publics. **Le renforcement de l'appui aux référents handicap** des entreprises et des organismes de formation-CFA est également un élément clé de sa stratégie.

C'est aussi avec la proximité et le maillage pour tous et avec tous que cela sera possible, à cet effet le Président de l'Agefiph ira dans les régions au plus proche du terrain, des personnes en situation de handicap, des entreprises, des équipes !

L'Agefiph s'engage également à **développer des accompagnements ciblés, combinant formation et appui des entreprises** pour soutenir les secteurs en tension et renforcer le soutien et l'accompagnement des plus jeunes et des seniors en situation de handicap. C'est aussi **une méthode collective** qui permettra d'atteindre cet objectif en mobilisant tous les acteurs de l'emploi, de la formation et du handicap.

Pour Christophe Roth, président de l'Agefiph :

« L'évolution du taux d'emploi des personnes en situation de handicap au-delà de 4% est une des aiguilles de notre boussole pour les années à venir. Nous nous devons d'atteindre collectivement cet objectif pour que chaque personne en situation de



handicap soit enfin reconnue pour ses compétences et perçue comme une chance pour l'entreprise.

Pour défendre la place de chacun au milieu de tous, l'Agefiph s'est récemment engagée dans l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui vise à soutenir l'insertion, la formation et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Dès l'an dernier, nous avons engagé une ambitieuse réflexion stratégique. Notre méthode consiste à associer à nos travaux l'ensemble du conseil d'administration dans sa pluralité, employeurs, partenaires sociaux, associations de personnes handicapées et personnes qualifiées, en associant les équipes de l'Agefiph du siège et celles présentes sur les territoires. Nous avons aussi recours à des auditions d'experts de toutes disciplines.

Aujourd'hui nous sommes dans une dynamique qui doit prendre en compte les évolutions de l'organisation du monde du travail, les enjeux de la qualité de vie et des conditions de travail, et agir sur les politiques handicap en entreprise. C'est du gagnant-gagnant pour les personnes, pour l'entreprise et les collectifs de travail ».

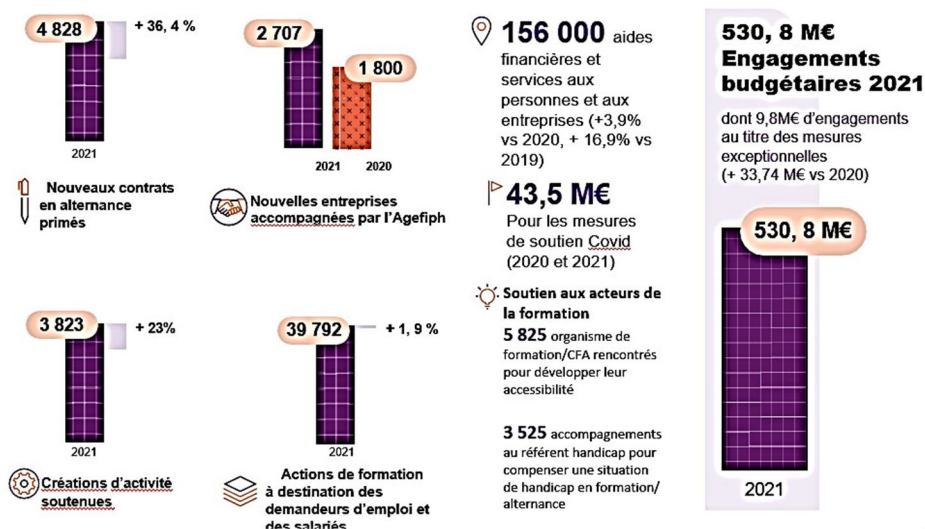
Des évolutions favorables des données d'emploi des personnes en situation de handicap

Les derniers chiffres disponibles de l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) datent de 2019, soit avant la mise en œuvre de la réforme mise en place par la loi de septembre 2018. Ils révèlent un taux d'emploi stable sur les dernières années malgré une progression significative (+2,5% en un an) du nombre de personnes handicapées en emploi dans le secteur privé qui dépasse le cap des 500 000 (505 300 salariés).

Les données de chômage les plus récentes sont en revanche très encourageantes avec un niveau de chômage au plus bas depuis cinq ans (474 171 personnes BOETH inscrites à Pôle emploi) et l'amorce depuis 2021 de la baisse du chômage de longue durée (plus d'un an) (-10% en un an) et même de très longue durée (plus de 2 ans) (-1% en un an).

Des ressources pleinement mobilisées pour l'inclusion professionnelle des personnes handicapées

Après une année 2020 consacrée à apporter des réponses au contexte de crise sanitaire, l'année 2021 a été celle de l'amplification des actions auprès des personnes en situation de handicap (PSH), des entreprises et de l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de la santé au travail malgré les incertitudes sanitaires pour permettre aux PSH de profiter pleinement des effets de la relance.





- **Auprès des personnes en situation de handicap**

Les mesures exceptionnelles mises en place en 2020 se sont poursuivies en 2021 et jusque début 2022 avant d'être intégrées au programme d'aides permanent. Malgré le ralentissement de la sollicitation de ces aides exceptionnelles, la sollicitation des aides et prestations délivrées par l'Agefiph a continué de progresser de près de 4% en 2021 (+ 16,9% en deux ans). Toutes les formes de soutiens sont concernées : aides pour l'aménagement de postes de travail, la compensation en formation, l'alternance, les prestations d'appuis spécialisées par handicaps...

- **Auprès des entreprises**

Plus de **2 700 nouvelles entreprises ont bénéficié** de l'offre de conseil et d'accompagnement de l'Agefiph tout au long de l'année, **en augmentation de 50,4%** par rapport à 2020, permettant la conclusion de plus de 1100 plans d'actions au sein des entreprises et de 36 conventions de politiques d'emploi, deux fois plus qu'en 2020. Elle s'est aussi mobilisée pour **animer le réseau des Référents handicap**, pour lequel elle a organisé plus de 170 événements sur l'année dont **l'Université du réseau des référents handicap 2021** qui a accueilli plus de 2200 participants. En 2021, l'Agefiph a aussi pris part à **des opérations d'envergure nationale** (Inclusiv'Day, SEEPH, DuoDay, etc.).

- **Pour la connaissance et la prise en compte du handicap par les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail**

Initiée l'année dernière, **la stratégie 2021-2024 d'appui à la professionnalisation des acteurs marque une nouvelle étape dans le repositionnement de l'Agefiph**. Cette nouvelle offre, modulable sur tout le territoire, soutient la transition inclusive des acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail. L'Agefiph sensibilise ainsi les organismes de formation et les CFA pour **permettre un meilleur accès des apprenants en situation de handicap à la formation**, un enjeu majeur de l'inclusion. Une orientation qui est incarnée notamment par **l'installation de la Ressource Handicap Formation (RHF)** en région et **une offre de service complète** pour compenser les conséquences du handicap en situation de formation.

- **Avec une dynamique partenariale diversifiée**

Parmi les nouvelles coopérations récemment engagées par l'Agefiph, **la convention d'objectifs signée avec l'État à l'été 2021** donne un cadre institutionnel pour répondre conjointement aux besoins des entreprises et des personnes en situation de handicap et accélérer la transition inclusive du monde du travail. D'autres conventions et projets partenariaux ont été engagés avec notamment **l'Apec, l'ANACT** ou encore **l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**.

La synthèse du rapport d'activité 2021 de l'Agefiph :

file:///C:/Users/002919/Downloads/Agefiph_RA2021_synth%C3%A8se_mai2022.pdf

Le dernier tableau de bord Agefiph sur les chiffres de l'emploi et du chômage des personnes en situation de handicap :

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2022-04/N%C2%B016%20TB%20emploi%20ch%C3%B4mage%20national%20ann%C3%A9e%202021.pdf>

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureau decom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ;



grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). Plus d'informations sur www.agefiph.fr / [suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)